



Dépenses de l'ADLI 2019

En 2019 L'ADLI a reçu un financement de :

- Quatre-vingt sept mille six cent dinars de la part de Heinrich Böll Stiftung ;
- Vingt-cinq mille dinars d'Avocats sans frontières ;
- Deux mille huit cent trente cinq dinars de l'association de promotion du droit à la différence.

Ce montant a permis à l'ADLI de réaliser les activités suivantes :

Nature de la dépense	Total en dinars
Dépenses relatives aux activités	
- Elaboration, publication et présentation de l'Etude : Statut des étrangers en Tunisie	14000
- Elaboration, publication et présentation de l'Etude : collectivités locales et libertés individuelles	26000
- Remise du prix MediaLibre	15000
- Elaboration et publication de la Revue de Presse	18000
Dépenses relative au fonctionnement	
- Honoraire du coordinateur du collectif civil des libertés individuelles	25000
-Honoraire rapporteur de l'état des libertés	2835
Dépenses d'équipement	
- Matériels et équipements	0000
Dépenses diverses	
- Publication de l'état financier de l'ADLI	184
-Honoraire comptable	450
Total dépenses	101469
Cent et un mille et quatre cent soixante-neuf dinars	